Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs concernant ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations sont fournies comme la loi l'exige, pour vous aider à bien comprendre la nature et les risques liés à l'investissement dans ce Compartiment. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Eleva Sustainable Impact Europe Fund - Class A2 (EUR) acc.

(ISIN:LU2210204306) Eleva Sustainable Impact Europe Fund (le « Compartiment ») est un compartiment de Eleva UCITS Fund (la « Société »)

Eleva Capital S.A.S. est la société de gestion (la « Société de gestion ») de la Société.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Compartiment Eleva Sustainable Impact Europe Fund cherche à générer sur le long terme des rendements ajustés du risque et une appréciation du capital en investissant principalement dans des actions européennes (c'-à-d. de l'Espace économique européen, du Royaume-Uni et de la Suisse).
- Le Compartiment est un Compartiment ISR qui intègre systématiquement et simultanément des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contraignants dans le cadre de son processus d'investissement. Il promeut une combinaison de caractéristiques ESG et poursuit un objectif de durabilité. Il s'agit d'un produit qui relève de l'Article 9 du SFDR. Ce Compartiment a reçu le label ISR en France.
- Nous attirons l'attention de l'investisseur sur le fait que son investissement dans le Compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement ou la société, mais que le Compartiment cherche à sélectionner et investir dans des entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la politique d'investissement.
- Le principal objectif extra-financier du Compartiment est d'investir dans des sociétés dont les produits et/ou services contribuent de manière positive à un ou plusieurs enjeux sociaux et/ou environnementaux.
- Le Compartiment met en œuvre plusieurs approches durables, telles que définies par la Global Sustainable Investment Alliance : exclusions sectorielles et normatives, sélection ESG positive (appelée « best in universe » à partir d'univers d'investissement initial composé de toutes les sociétés cotées en Europe disposant d'un score ESG, soit environ 1 400 entreprises) et investissement d'impact.
- Le processus d'investissement du Compartiment se compose de quatre étapes : 1/ exclusion stricte des entreprises ayant des impacts négatifs significatifs sur des facteurs ESG spécifiques ; 2/ sélection ESG positive des entreprises ayant un score ESG minimum de 60/100. Un outil propriétaire est utilisé pour analyser et noter en interne les entreprises sur les critères ESG. Si une notation ESG interne n'est pas, à ce stade du processus, disponible pour une société, les données ESG d'un fournisseur externe unique pourront être utilisées pour déterminer une notation ESG. Le Compartiment réduit son univers d'investissement ESG de 25 % par rapport à son univers d'investissement initial (c.-à-d., après l'élimination des 25 % d'émetteurs dotés des plus mauvais scores). 100 % des sociétés du portefeuille disposent d'un score ESG. Ceux-ci incluent, entre autres, des critères de gouvernance (diversité du Conseil d'administration), sociaux (fidélisation des employés) et environnementaux (performance environnementale) ; 3/ sélection des entreprises des sociétés dont les produits ou services (représentant au moins 20 % des ventes) sont réputés avoir une contribution positive sur les enjeux sociaux et/ou environnementaux. Ces enjeux ont été définis en utilisant une méthodologie propriétaire basée sur les objectifs de développement durable des Nations unies ; 4/ analyse financière fondamentale de la liquidité et des métriques de valorisation et score ESG déterminé à partir de la méthodologie mise en œuvre par Eleva, s'il n'a pas déjà été calculé lors de l'étape 2.
- Les principales limites méthodologiques sont décrites dans le prospectus.
- Le Compartiment Eleva Sustainable Impact Europe Fund fait l'objet d'une gestion active et sa performance est comparée à l'Indice de référence Stoxx Europe 600 EUR (Net Return). Néanmoins, la Société de gestion est libre de sélectionner des titres indépendamment de leur appartenance à l'Indice de référence, ce qui lui laisse toute latitude dans ses décisions d'investissement. En conséquence, les positions du Compartiment et la pondération des titres dans le portefeuille s'écarteront de la composition de l'Indice de référence.
- L'Indice de référence n'intègre pas les facteurs ESG pris en compte par le Compartiment. La stratégie d'investissement peut induire des biais sectoriels par rapport à l'Indice de référence (surpondération ou sous-pondération de certains secteurs).
- L'Indice de référence a été choisi en interne à des fins de comparaison de performance (en incluant le calcul des commissions de performance) et d'évaluation du risque. Le fournisseur de l'Indice de référence est agréé par l'ESMA.
- L'Indice de référence représente des sociétés de grande, moyenne et petite capitalisations à travers 17 pays européens.
- Pour la gestion du Compartiment, la Société de gestion investira uniquement à titre accessoire en IFD tels que des Futures sur indice ou sectoriels, en options sur actions et éventuellement en CFD à des fins de couverture ou de gestion efficace de portefeuille. Cela ne doit avoir aucun effet de distorsion significative ou durable sur la politique ESG du Compartiment.
- La Catégorie d'actions ne prévoit pas de distribuer des dividendes. Tout revenu résultant des investissements du Compartiment est réinvesti et traduit dans la valeur de cette Catégorie d'actions.
- Recommandation : ce Compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq ans.
- Les investisseurs peuvent racheter leurs actions tous les jours.

Profil de risque et de rendement

Rendements potentiellement plus faibles **Rendements potentiellement plus élevés**

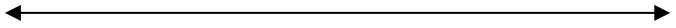

Risque plus faible **Risque plus élevé**

1	2	3	4	5	**6**	7

- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le profil de risque et de rendement indiqué n'est pas garanti et peut varier au fil du temps.
- Puisque les données de performance disponibles pour ce Compartiment couvrent moins de cinq années, son profil est basé sur une simulation de la volatilité et ne constitue pas un guide de la catégorie des risques et rendements futurs du Compartiment.
- Cette catégorie d'actions correspond à la catégorie 6 car le cours des actions est soumis à une volatilité élevée et donc le risque de perte et le rendement attendu peuvent être importants.

Les risques suivants peuvent ne pas être pleinement pris en compte dans l'indicateur de risque et de rendement :

- **Risque sur actions :** Risque de dépréciation des investissements en raison de la dynamique du marché boursier.
- **Risque de liquidité :** Risque que le Compartiment ne puisse pas vendre les titres illiquides au moment propice ou à un prix avantageux.
- **Risque de marché :** Les actifs du Compartiment peuvent diminuer en raison d'actes souverains et de bouleversements politiques, lesquels peuvent également influencer le libre échange des devises. En outre, des risques peuvent survenir en raison d'éventuelles informations à diffusion restreinte, ou à cause du caractère moins strict de la surveillance et du contrôle de certains marchés. La performance de ces marchés peut faire l'objet d'une volatilité considérable.
- **Risque de bouleversement économique :** Le secteur financier peut connaître des périodes de bouleversement aux effets difficiles à prévoir.
- **Risque de change :** Investir dans des valeurs étrangères peut être affecté par la fluctuation des monnaies, celle-ci venant s'ajouter aux fluctuations habituelles des marchés boursiers. Les déséquilibres commerciaux et financiers peuvent aboutir à des crises soudaines.
- **Risque lié aux petites entreprises :** Les risques attachés aux titres à revenu fixe ou aux actions sont particulièrement prononcés pour les titres émis par des sociétés à petite capitalisation boursière.
- **Facteurs de risque ESG :**

- Le manque de normes en matière de critères ESG peut rendre difficile la comparaison entre les différents portefeuilles concernés.
- Les approches d'investissement ESG disponibles sur le marché peuvent faire l'objet d'interprétations diverses.
- Les performances respectives des Compartiments ayant recours aux critères ESG peuvent varier
- L'évolution du mode de calcul des risques ESG rend leur évaluation difficile.

Une description complète des facteurs de risque figure à l'**« Annexe Facteurs de risque »** du Prospectus de la Société.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que les produits de votre investissement ne vous soient versés	
Frais courants	3,03 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances spécifiques	
Commission de performance	15,00 % de la surperformance par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 EUR (Net Return) à compter du 1er janvier 2022.

Une commission de performance peut être due dans le cas où le Compartiment a surperformé l'Indice de référence correspondant, mais a enregistré une performance négative.

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.
Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Dans certains cas, il se peut que vos frais soient inférieurs. Veuillez consulter votre conseiller financier ou le distributeur pour connaître les frais réels.
Le **montant des frais courants** se fonde sur les dépenses de l'exercice clôturé en décembre 2021.
Ce chiffre est susceptible de varier d'une année sur l'autre. Il ne prend pas en compte :

- Les commissions de performance.
- Les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment sur l'achat ou la vente de parts dans d'autres organismes de placement collectif.

Au dernier exercice financier clôturé en décembre 2021, la commission de performance s'élevait à 0,00 %.
Pour toute information complémentaire relative aux frais, veuillez vous reporter à la section **« Commissions et Frais »** du Prospectus.

Performances passées

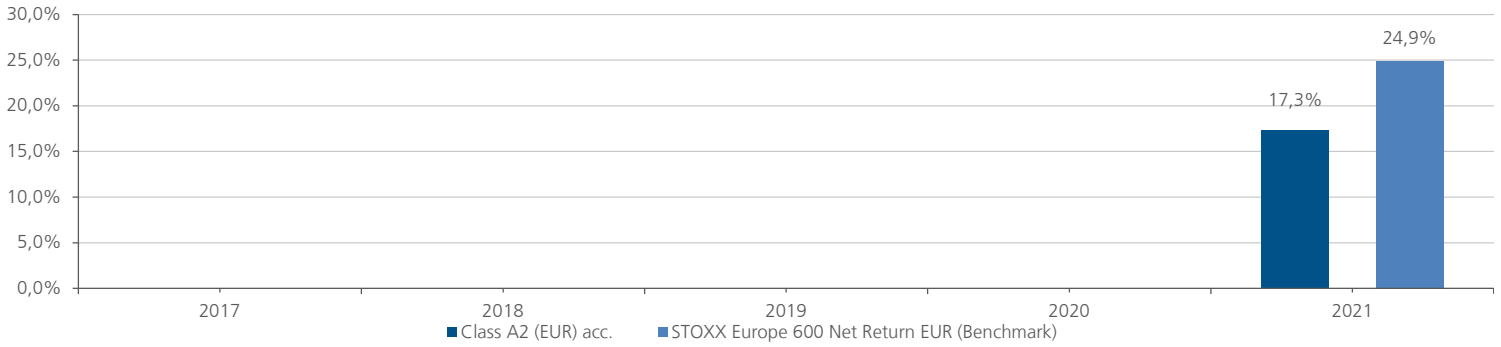

- Veuillez noter que les performances passées ne constituent pas une indication fiable des résultats futurs.
- Les performances passées sont calculées en Euro.
- La performance du Compartiment ne réplique pas celle de l'Indice de référence.
- L'incidence des frais et des commissions sur les performances passées a été intégrée mais les frais d'entrée sont exclus.
- Le Compartiment a été lancé le 17 décembre 2020. Cette catégorie a été activée le 28 décembre 2020.

Informations pratiques

- Les présentes informations clés pour l'investisseur sont spécifiques à cette Catégorie d'actions. D'autres Catégories d'actions sont disponibles pour ce Compartiment, comme cela est décrit dans le prospectus de la Société.
- **Dépositaire :** Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de HSBC Continental Europe, Luxembourg et sont ségrégués des actifs des autres compartiments de la Société. Les actifs du Compartiment ne peuvent pas être utilisés pour payer les dettes d'autres compartiments de la Société.
- **Informations complémentaires et cours disponibles :** Des informations complémentaires sur la Société (y compris le Prospectus actuel et les Rapports annuel et semestriel les plus récents) sont disponibles en anglais. Des informations sur le Compartiment et d'autres Catégories d'actions (y compris les derniers cours des actions et les traductions du présent document) sont disponibles gratuitement sur www.elevacapital.com ou sur demande écrite adressée à la Société de gestion, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou bien par email à l'adresse info@elevacapital.com.
- **Politique de rémunération :** Une version papier de la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion y compris, sans toutefois s'y limiter, une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et des personnes chargées d'attribuer les rémunérations et avantages, est disponible sans frais sur demande. Une description détaillée de la politique est également disponible dans le prospectus de la société.
- **Fiscalité :** La Société est soumise à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Compartiment.
- **Responsabilité :** La responsabilité d'Eleva Capital S.A.S. ne saurait être engagée que sur la base de déclarations figurant dans le présent document et qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes par rapport aux parties correspondantes du prospectus de la Société.
- **Informations spécifiques :** Vous avez la possibilité de convertir vos actions, que ce soit dans la même catégorie d'actions, une autre catégorie d'actions ou un autre compartiment, à condition de respecter certains critères. Des informations complémentaires figurent à la section « Conversions » de l'Annexe correspondante du Prospectus de la Société.
- De plus amples informations sur les facteurs de durabilité de ce produit sont disponibles dans le prospectus ou sur notre site Internet à l'adresse www.elevacapital.com

La Société est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Eleva Capital S.A.S.est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 17 février 2022.